

Délégation suisse, Genève

**PERSONNELLE/CONFIDEN-  
TIELLE**

Genève, le 24 mai 1993

**La candidature de l'Islande à la succession du Secrétaire général de l'AELE**

Va à: M. l'Ambassadeur B. Spinner

---

L'Islande confirme qu'elle présente la candidature de l'Ambassadeur Kjartan Johannsson, Représentant permanent de l'Islande près l'AELE, à la succession de Georg Reisch, dont le mandat arrive à échéance le 15 avril 1994.

**1. La position et les intérêts de la Suède**

Sur l'insistance, semble-t-il, de Georg Reisch et de la présidence suédoise, les Ministres seront appelés à prendre une décision sur cette question lors de leur Réunion des 15 et 16 juin déjà. La Suède avait - et a sans doute toujours - l'intention d'obtenir que les Ministres se bornent à prolonger le mandat de Georg Reisch d'un an ou d'un an et demi, comme celui de tous les autres membres du personnel dirigeant de l'Organisation (Secrétaire général suppléant et Directeurs). Cette proposition de prolongation générale a été avancée par l'Ambassadeur de Suède lors de consultations strictement bilatérales, et assorties d'une sorte de menace voilée : toutes les autres solutions que la prolongation du statut actuel pour tout le personnel dirigeant entraîneraient inmanquablement une renégociation générale de tous les postes en cause. Le but déclaré par la Suède pour justifier cette proposition est qu'il ne faut pas compliquer les choses dans l'actuelle phase délicate des négociations d'adhésion et de ratification de l'Espace Economique Européen.

En fait, ces louables intentions en cachent d'autres, plus politiques et plus intéressées : en raison de l'incertitude qui prévaut quant à l'issue du futur référendum sur l'adhésion de la Suède à la Communauté, les Suédois veulent tenir un autre fer diplomatique au chaud : l'AELE. Ils veulent ainsi se mettre en situation de pouvoir, en cas de victoire du "non" au référendum, utiliser à nouveau pleinement l'AELE comme instrument de leur politique européenne. Et l'efficacité de cet instrument au service de leur diplomatie serait maximisé avec un Secrétaire général de nationalité suédoise. Dans cette perspective, une prolongation d'un an et demi du mandat du Secrétaire général actuel serait une solution idéale (comme elle convient drait au Secrétaire général lui-même).





## **2. Le problème posé à la Suède par la candidature islandaise**

La nomination d'un Secrétaire général islandais ne leur conviendrait par contre pas du tout, pas plus qu'au Secrétaire général actuel, bien entendu. La candidature de l'Ambassadeur Kjartan Johannsson est en effet particulièrement gênante à plusieurs titres pour les Suédois. Ils peuvent en effet difficilement la combattre du fait que

- a) l'Islande est un pays nordique
- b) l'Islande fait partie de l'Espace Economique Européen;
- c) l'Islande est le seul pays de l'AELE qui soit membre de l'EEE et non candidat à l'adhésion. Comme la Suisse ou le Liechtenstein, elle est censée demeurer dans l'AELE après l'adhésion des quatre candidats actuels à la Communauté. De ce simple fait, elle a donc un titre particulier pour jouer dans l'Organisation un rôle plus important que jusqu'ici, titre qu'ont perdu les quatre pays engagés sur la voie de départ;
- d) l'Islande n'a jamais occupé un poste à responsabilités au sein du Secrétariat. Jusqu'ici, elle n'a en effet jamais eu de Secrétaire général, de Secrétaire général adjoint ou de Directeur. Politiquement, il est donc très difficile de lui dénier le droit d'occuper le poste de Secrétaire général;
- e) les compétences de l'Ambassadeur Johannsson, sa rigueur et son honnêteté ne sont contestées par personne. Il est ancien Professeur d'Université et ancien Ministre islandais. Il a participé à toutes les négociations EEE et peut donc assurer une transition sans heurts.

## **3. Les interventions du Secrétaire général Reisch**

Si les Suédois ont été quelque peu désarçonnés par la candidature - inattendue pour eux - de l'Ambassadeur Johannsson, le Secrétaire général, lui, a rapidement réagi, et de manière pas très "fair". Il a notamment pris langue avec un certain nombre d'Ambassadeurs en exprimant un certain nombre d'arguments qui, selon lui, plaident en faveur de sa propre reconduction pour un an ou deux :

1. l'Islande est un trop faible contributeur au budget de l'AELE;
2. l'octroi à l'Islande du poste de Secrétaire général créerait une situation "impossible" pour l'AELE. Les Etats membres seraient en effet contraints de désigner un Suisse comme Secrétaire général adjoint (l'Autriche n'entrant pas en considération comme pays alpin). Un Suisse au poste de Secrétaire général adjoint "casserait" l'AELE en raison de la non-participation de la Suisse à l'Espace Economique Européen;
3. la stabilité est préférable à des changements dans la situation actuelle ;
4. la Suisse est le seul pays à appuyer la candidature de l'Islande; les autres pays sont tous en faveur de la prolongation du statu quo pour un à deux ans.



Je pense pour ma part qu'il est déplacé de la part du Secrétaire général de se livrer lui-même à une "tourné de propagande" pour plaider sa propre cause. Il n'est pas correct que son intérêt personnel - qui est évident - interfère dans un processus de décision entre Etats qui ne peut que se fonder sur des critères politiques et objectifs. Le connaissant, je pense qu'il est fort probable qu'il ne s'en tienne pas à des interventions auprès des Chefs de délégations à Genève, mais intervienne assez rapidement dans les capitales, et notamment à Berne.

En réponse à une telle intervention de Georg Reisch à Berne, il serait sans doute approprié de lui souligner

- que la question qui se pose ici n'ait évidemment rien à voir avec les sentiments d'estime et d'amitié que nous lui portons. C'est une décision politique.
- Nous nous attendons à ce qu'il demeure à l'écart de la discussion de cette question, qui relève de la seule compétence et de la seule responsabilité des gouvernements.

#### **4. La position des autres pays de l'AELE**

Pour ce qui concerne les autres pays, la situation est actuellement la suivante :

- **Suède**

Le Gouvernement islandais a officiellement informé Ulf Linkelspiel de la candidature de l'Ambassadeur Johannsson lors d'une visite qu'il a faite la semaine passée à Reykjavik. Les Islandais s'attendaient, semble-t-il, à une réaction d'emblée négative (Dinkelspiel connaissait la situation avant de se rendre en Islande). Or, un peu à l'étonnement des Islandais, la réaction de Dinkelspiel aurait été parfaitement neutre: la Suède va examiner la question; elle entend en tout cas garder un "low profile" dans cette affaire, car elle ne veut donner aucun signal politique dangereux...

- **Norvège**

Mme Brundtland a suivi de peu Ulf Dinkelspiel à Reykjavik. Elle a apporté son appui à la candidature islandaise.

- **Finlande**

La Finlande n'a pas encore réagi . Elle est évidemment préoccupée par le sort du Secrétaire général adjoint Olof Johansson.

- **Liechtenstein**

La Principauté craint de se prononcer "contre un Autrichien" tout en voyant évidemment l'intérêt de la candidature islandaise.



- Autriche

Elle s'abstient pour l'instant de tout commentaire mais est sans doute prête à des opérations de flanquement pour soutenir une prolongation du mandat de Georg Reisch.

## 5. La position de la Suisse

Sur la base des arguments développés de part et d'autre, et de mes informations, la position finale de la Suisse sur la question de fond devrait, à mon avis, se fonder sur les considérations suivantes:

- les éléments indiqués sous les points c) à e) ci-dessus ont leur poids. Ils ne peuvent pas, en tout état de cause, être simplement ignorés;
- contrairement à ce que dit Georg Reisch, le jeu est aujourd'hui totalement ouvert; il vient à peine de débuter. Si la Suisse a fait connaître aux Islandais sa première réaction positive au niveau de l'Administration, elle a souligné que cette réaction n'était pas encore le reflet d'une décision politique finale;
- en toute objectivité, et en faisant évidemment abstraction des liens d'amitié qui nous lient à Georg Reisch, je pense que la phase actuelle de l'AELE plaide pour un changement à la tête du Secrétariat au milieu de l'année 1994 plutôt que pour le maintien de la même structure jusqu'à fin 1995 au minimum. La phase de la négociation et de la mise en place de l'Espace Economique Européen est terminée. Georg Reisch a été le Secrétaire général qui a géré - avec efficacité - cette époque cruciale. Une nouvelle période s'ouvre pour l'AELE;
- l'Autriche - et Georg Reisch - ont occupé le poste de Secrétaire général durant deux périodes de trois ans, comme tous les autres pays et Secrétaires généraux de l'AELE qui ont occupé ce poste jusqu'ici. Sauf erreur, aucun poste de Secrétaire général n'a jamais dépassé cette période de six ans (si ce n'est Per Kleppe pour un ou deux mois). Aucun Secrétaire général n'a, à ma connaissance, jamais demandé à dépasser cette période;
- dans la nouvelle ère qui s'ouvre pour l'AELE, la Suisse aura à l'évidence une partie difficile à jouer, pour ce qui est de sa place sur l'échiquier européen: relations avec la Communauté, avec l'EEE, avec les pays tiers - et notamment ceux d'Europe centrale et orientale. Cette partie n'est pas celle des pays en voie d'adhésion à la Communauté, Autriche comprise. Cette partie ne pourra pas être celle de Georg Reisch, que nous savons être en phase avec les pays candidats, sinon sous leur influence exclusive.

Or, nous devons - il y va de nos intérêts essentiels - pouvoir jouer cette partie avec un Secrétaire général sinon dévoué aux intérêts de la Suisse, du moins aussi neutre et impartial que possible. En dépit de toutes ses qualités - et peut-être à cause d'elles - Georg Reisch n'est pas cet homme-là;

- si la Suisse devait revendiquer le poste de Secrétaire général adjoint - et cela paraît effectivement inévitable - cela serait-il si étonnant ? Ne serait-il pas normal que, à mi-94, l'AELE prenne d'ores et déjà le visage qui sera le sien si les adhésions prévues russissent ? L'argument d'une "cassure" de l'ALE avancé par Georg Reisch en cas de



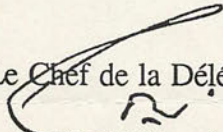
présence d'un Suisse comme Secrétaire général adjoint est irrecevable, inacceptable. On pourrait très bien envisager, en effet, un Secrétaire général traitant des affaires EEE (remplacé par exemple par le Directeur compétent sur les questions de substance en cas de besoin) et un Secrétaire général adjoint responsable des relations avec les pays tiers et des affaires de l'administration. Au surplus, admettre cet argument pour la mi-94 reviendrait à admettre que, tant qu'elle n'aura pas adhéré à l'EEE, la Suisse ne pourra occuper aucune fonction importante dans l'AELE, même si elle financera 95% de son budget...;

- changer d'équipe à mi ou à fin 1995 ne serait sans doute pas plus facile qu'à mi-94. Nous ne connaissons en effet pas la date exacte du référendum suédois, une nouvelle prolongation ne doit donc pas être exclue.

\* \* \*

Ainsi, il me paraît que nous ne pouvons ni ne devons nous opposer à la candidature de l'Islande. Le seul "problème" que cela peut nous poser est que cette nomination de l'Ambassadeur Johannsson ne servirait pas les intérêts de la Suède mais ceux de la Suisse.

Je vous prie de me faire connaître vos instructions sur cette affaire.

  
Le Chef de la Délégation

William Rossier